



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Ponts : Finistere

Question écrite n° 1586

### Texte de la question

M Jean-Yves Cozan attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, sur la construction du pont de Plougastel-Daoulas, confirmée par M Mehaignerie, ancien ministre de l'équipement. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le calendrier des travaux pour la construction de ce nouveau pont qui revêt une nécessité vitale pour toute l'économie de la région.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat, ministre de l'équipement et du logement, est tout a fait conscient de l'importance que revêt la construction du pont de Plougastel-Daoulas pour l'économie de la région de Brest. C'est pourquoi cette réalisation devrait figurer au prochain contrat entre l'Etat et la région Bretagne pour la période 1989-1993, qui fait actuellement l'objet de négociations ; celles-ci fourniront l'occasion de déterminer la cle de financement de l'opération, qui présente un caractère urbain évident. Quant au lancement des travaux, il ne pourra intervenir qu'une fois accomplies les acquisitions foncières qui devraient commencer au début de l'année 1989, après la déclaration d'utilité publique du projet ; en effet, le chantier de construction du nouveau pont sera nécessairement installé sur les terrains expropriés se trouvant sur le territoire de la commune de Plougastel-Daoulas.

### Données clés

**Auteur :** [M. Cozan Jean-Yves](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1586

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement et logement

**Ministère attributaire :** équipement et logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 août 1988, page 2348